



RÉSERVATION SALLE 44 RUE DE LUNEVILLE PARTICULIERS

Je soussigné, Nom : Prénom :

Adresse :

☎ : Mail :

Sollicite, pour mon compte personnel

Pour la date du :

Motif de la demande :

Présence d'un Food-Truck OUI NON (Tarif forfaitaire de 30 € pour le week-end)

Cette demande sera soumise à autorisation du Maire

Vous devrez veiller à ce qu'aucun rassemblement ne se forme autour du food-truck.

Les documents suivants ne doivent être fournis qu'après réception d'un avis favorable à votre demande :

Fournir 3 semaines avant la date de la location :

- Un chèque d'acompte correspondant à 30 % du montant de la location (chèque encaissé immédiatement conformément aux règles de la fonction publique et définitivement acquis en cas de désistement)

Fournir à la remise des clés :

- Une attestation responsabilité civile de votre assurance
- Le chèque du montant de la location (déduction faite du montant de l'acompte)
- Les chèques de caution

Afin d'éviter tout malentendu, le locataire et le mandataire municipal procéderont à un état des lieux et à un inventaire du matériel mis à disposition.

Pour une location le week-end

- ↳ Etat des lieux entrant : Rendez-vous à 14h00 sur place le vendredi (**mise à disposition de la salle à partir de 19h00**)
- ↳ Etat des lieux sortant : Rendez-vous à 8h45 sur place le lundi

ATTENTION : Tous les véhicules devront être stationnés sur le parking arrière de la salle. Aucun véhicule ne devra stationner sur la rue.

Pour une location à la journée, les horaires d'état des lieux seront à définir en fonction des heures d'occupation de la salle et du planning de l'agent en charge des états des lieux.

A Rosières, le
Le Demandeur,

FAVORABLE / NON FAVORABLE

Par délégation du Maire,

Stéphane LEPAGE

Utilisation de vos données personnelles : Conformément à l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données recueillies ne sont pas conservées.



MAIRIE de ROSIERES-AUX-SALINES
15, Rue Gambetta – 54110 Rosières-Aux-Salines
Tél 03.83.48.14.02 – Mail : accueil@rosieres-aux-salines.fr

Version : mars 2026



RÉSERVATION SALLE 44 RUE DE LUNEVILLE PARTICULIERS

44, Rue de Lunéville - Rosières-Aux-Salines

La salle peut contenir 50 personnes assises maximum

Tarifs locations	Tarif Rosiérois	Tarif Extérieurs
Tarif de location de la salle pour un WE—Été –hiver sans vaisselle (*) <i>Tarifs Hiver du 15/10 au 31/03 inclus</i> <i>Attention : mise à disposition de la salle à partir de 19h.</i>	245 € été 325 € hiver	365 € été 465 € hiver
1 soirée du lundi au jeudi	75 €	95 €
1 jour du lundi au jeudi	95 €	115 €
Acompte (à fournir 3 semaines avant la date de la location et encaissé immédiatement)	30 % du montant de la location	
Caution nuisance sonore	100 €	
Caution nettoyage	50 €	
Installation d'un Food-Truck (**)	30 €	

*Les chèques de location et de caution doivent être séparés et doivent être **impérativement libellés au même nom et à la même adresse que celui figurant sur le formulaire**, à l'ordre du Trésor Public et fournis à la remise des clés avec l'attestation responsabilité civile de votre assurance.*

D'autre part le locataire s'engage à respecter le règlement joint au présent document.

A noter que le chèque de caution sera retourné au locataire 10 jours après la fin de la location dans la mesure où aucune plainte importante n'a été validée en mairie par Monsieur le Maire et l'Adjointe responsable.

Aucun barbecue n'est autorisé.

~ Tarifs établis par le conseil municipal suivant délibération du 20/10/2025 ~

() La location de la vaisselle se fait auprès de Madame Annick BAILLON au 06.14.87.96.89*

*(**) Tarif établi par arrêté du Maire*

